

# Concours 2024 – Photographie

## Rapports de jury

- Oral de techniques et sciences appliquées à la photographie
- Oral de création et pratiques photographiques
- Oral de motivation et culture professionnelle

*Ces rapports ont été rédigés par chaque jury d'épreuve orale et formulent des recommandations générales à l'attention des futur·e·s candidat·e·s. Les modalités décrites concernent le concours 2024 ; elles sont susceptibles d'être modifiées.*

TEL +33 (0)1 84 67 00 01  
www.ens-louis-lumiere.fr

La Cité du Cinéma - 20 rue Ampère BP 12  
93213 La Plaine Saint-Denis Cedex FRANCE

**Concours 2024 – Photographie**  
**Rapport de jury**  
**Oral de techniques et sciences appliquées à la photographie**

L'ensemble des candidat·e·s a montré une curiosité mesurée pour la technique photographique en général, les profils BTS Photographie en particulier ayant potentiellement davantage d'aptitudes que les autres cursus, mais pas toujours.

Le jury recommande aux personnalités les plus volubiles de ne pas saturer l'espace de dialogue qu'est l'oral par un comportement de type théâtral, ce qui nuit à la qualité des échanges. Hormis ces cas particuliers, le jury a apprécié les candidat·e·s de bonne coopération pour la résolution de la question technique en début d'entretien, puis la discussion franche qui a suivi sur les connaissances, les savoir-faire, la veille et les lectures techniques. Les plus convaincant·e·s avaient effectué une veille technique sur le long cours ou a minima des révisions en vue de l'entretien.

Le jury conseille aux futur·e·s candidat·e·s de se référer à la liste bibliographique réduite fournie ainsi qu'aux principaux sites mentionnés afin de cultiver les connaissances techniques attendues.

**Concours 2024 – Photographie**  
**Rapport de jury**  
**Oral de création et pratiques photographiques**

*Attendus de l'épreuve*

– Parvenir à organiser et à synthétiser une pensée pour en dégager les grandes idées et enjeux d'un dossier de travaux, et cela afin que le temps de parole rentre en adéquation avec le format imposé.

– Parcourir un ensemble de projets sans rentrer dans une lecture descriptive du portfolio. S'appuyer plutôt sur ces derniers pour développer les choix formels effectués, et ainsi permettre au jury de saisir les enjeux esthétiques et conceptuels mobilisés à cet effet.

– Se saisir également du dossier de travaux comme « une boîte à outils » pour déployer des informations invisibles autant sur le projet dont il est question, mais aussi à propos du parcours/motivations du·de la candidat·e. La présentation du dossier de travaux sera l'occasion d'explicitier sa démarche et non de faire une simple description des images.

– Être capable de mobiliser et de prendre appui sur un corpus de références personnelles afin de développer une pensée critique. Concernant l'analyse esthétique comparée, il s'agit avant tout d'adopter une posture analytique pour formuler des hypothèses de lecture. Ces dernières devraient aider le jury à comprendre comment différentes relations entre deux documents iconographiques pourraient dégager des questionnements/problématiques/axes communs. La seule description de l'œuvre est insuffisante, elle doit mentionner des aspects techniques de la prise de vue, comporter une analyse plastique, faire référence à la démarche de l'auteur choisi, et être mise en perspective avec d'autres œuvres.

*Réflexions générales sur le niveau des candidat·e·s*

– Trois profils distincts semblent se dégager :

1/ Les candidat·e·s issu·e·s de BTS qui, le plus souvent, possèdent un bagage technique solide, mais ne sont pas les plus pertinent·e·s sur l'aspect réflexif de leurs démarches. Il arrive parfois que ces dernier·e·s envisagent la technique comme seul moteur ou finalité de leurs projets. Une fois acceptés dans le parcours, les candidat·e·s les plus pertinent·e·s de ce profil peuvent être des véritables repères pour d'autres étudiant·e·s en vue de leurs connaissances, mais sont d'autre part à suivre de près afin de consolider le bagage théorique. La rédaction du mémoire est sûrement le meilleur exemple à ce sujet.

*Juillet 2024*

2/ Les candidat·e·s au profil davantage artistique/littéraire/sciences sociales, parviennent plus aisément à articuler leur discours avec l'ensemble de leurs productions photographiques. Pour beaucoup d'entre eux, le bagage théorique est conséquent et les références sont fréquemment convoquées pour venir nourrir la démarche et le positionnement. En revanche, le médium photographique, parfois faiblement investi techniquement, laisse comprendre que ce type de profil n'envisage pas toujours l'aspect technique comme un véritable outil leur permettant d'étendre leurs champs d'explorations pour possiblement affiner leurs investigations.

3. Les candidat·e·s dont le profil ne présente pas de relation suffisante pour être en adéquation avec les attentes du parcours. Ces profils n'ont pas été nombreux cette année, mais nous montrent qu'un écart important peut se produire entre les enjeux qu'un·e candidat·e pense cerner comparé aux réelles attentes du concours.

Les différentes situations :

-Le·La candidat·e ne parvient pas à organiser ses idées et à synthétiser sa pensée en vue du format de l'oral.

-Dans le cadre de l'analyse esthétique comparée, le·la candidat·e rencontre beaucoup de difficultés pour établir des relations et dégager des questionnements/problématiques/axes communs entre deux documents iconographiques.

-Les connaissances théoriques en périphérie ou concernant directement la photographie sont très faibles ou quasiment inexistantes.

-Les projets sélectionnés pour la présentation ne sont pas suffisants. Pour certain·e·s, les enjeux plastiques/sémantiques ainsi que le positionnement restent très superficiels ou n'existent quasiment pas.

**Concours 2024 – Photographie**  
**Rapport de jury**  
**Oral de motivation et culture professionnelle**

Lors de cet oral, l'entretien a pour objectif de prendre connaissance du parcours de l'étudiant·e, les raisons qui l'amènent à postuler à l'école, et à découvrir le projet professionnel en photographie dans lequel il·elle se projetera après l'école.

Les apports sollicités (bibliographie, portfolio) serviront également à compléter l'avis du jury.

La qualité des échanges, ainsi que le comportement des candidat·e·s lors de l'entretien constituent des apports qui permettent au jury d'affiner son jugement.

Dans l'ensemble, le jury se réjouit de la diversité des parcours et des candidat·e·s rencontrés. Il constate une différence de qualité des apports délivrés lors de l'oral. La présence de supports matériels reste inégalement exploitée.

Les bibliographies, plus homogènes au fil du temps, révèlent quelque fois des lacunes, notamment sur les textes des théoriciens de la photographie. De même, il peut être pertinent de présenter une webographie, mais il est périlleux de s'en tenir à ce seul principe.

Différents profils de candidat·e·s se présentent à cette étape. Pour ceux·celles qui ont été accepté·e·s, et quelle que soit la nature de leur cursus, ils·elles ont fait preuve d'une connaissance certaine du domaine photographique (culturel ou professionnel). Un·e candidat·e qui présente un intérêt pour le secteur depuis un temps certain aura plus de chance de convaincre le jury par la qualité ou la profondeur de ses réponses.

Pour les candidat·e·s ayant déjà postulé les années passées, le jury a généralement apprécié le chemin parcouru.

Pour ceux·celles qui n'ont pas été admis·es ou qui sont admissibles, comme le montre les chiffres, il est important de rester dans une forte dynamique du monde de l'image et de consolider les points de faiblesse relevés par le jury.

Après délibération, le jury a établi une liste en se basant sur des critères de qualité du travail photographique, de cohérence de parcours, de motivation et de potentiel de progression des futur·e·s étudiant·e·s au vu de la formation.